DATES A RETENIR

Site internet : www.laveyron.fr

Samedi 03 août	Concert l'Engrenage Rural au théâtre de verdure 20 h
Mardi 13 Août	Don du sang de 16 h à 19 h à la Ronceraie
Dimanche 01 septembre	Animation C'est Pas Du Jeu 14 h à 17 h Théâtre de Verdure
Lundi 02 septembre	Rentrée scolaire zone A
Lundi 09 Septembre	Conseil Municipal à 19 h
Jeudi 12 septembre	Repas organisé par les Amis de la Ronceraie à St Donat

Erratum

Des problèmes techniques à l'impression du bulletin de juillet n'ont pas permis l'édition d'un bulletin correct pour tous.
Certains d'entre vous ont reçu un bulletin incomplet ou contenant des erreurs.
Toutes nos excuses pour ces incidents dus au mauvais réglage de la nouvelle photocopieuse.

Le Maire

Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal le **lundi 09 septembre** 2019 à 19 h.
Ouvert à tous.

Conciliateur - Médiateur

Les permanences du conciliateur-médiateur Mme DANJAUME
reprendront dès le vendredi 06 septembre
à la Mairie les vendredis après-midi de 14 h à 17 h,
sur rendez-vous au 04 75 23 02 69.

Tranquillité vacances

Vous partez en vacances ! Pensez à signaler votre absence, 48h avant votre départ, à votre gendarmerie : 04 75 23 08 23

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 » (appel gratuit).

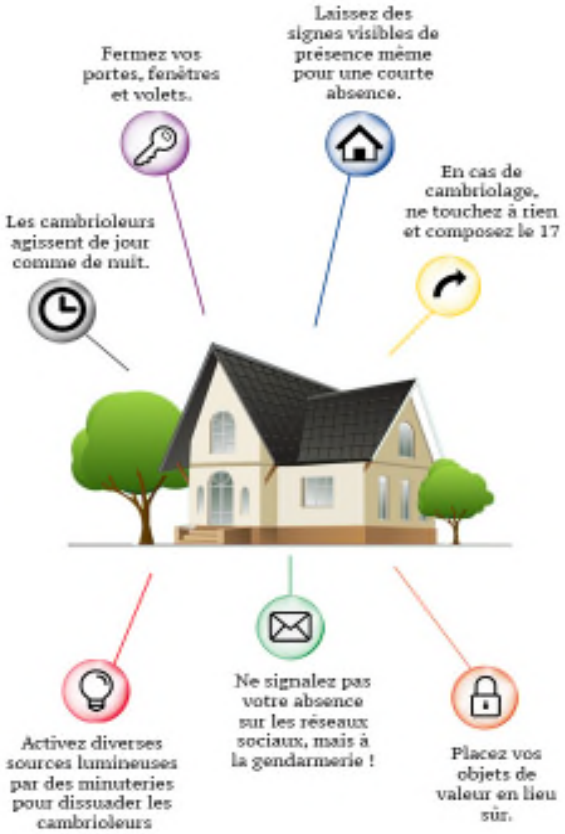

Pour des vacances en toute tranquillité

– Signalez votre absence à la gendarmerie locale

– Si vous ne partez pas, ouvrez l'œil !

– Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

– En cas de cambriolage

Pour plus de renseignements allez sur le site *www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite*

CANICULE - Recensement des personnes sensibles

La loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées confie aux maires la charge de recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, les personnes âgées ou les personnes handicapées isolées à leur domicile. En cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet, nous aurons ainsi la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Pour nous permettre de tenir ce registre nominatif, peuvent se faire inscrire, les personnes isolées et résidant à leur domicile :

- **âgées de 65 ans et plus**
- **âgées de plus 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile**
- **adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.**

L'inscription est réalisée soit par la personne concernée, soit par un tiers par écrit (le consentement de l'intéressé sera nécessaire).

Vous pouvez vous procurer des imprimés en mairie aux horaires d'ouverture.

Don du sang

L'EFS (Etablissement Français du Sang) organisera sa collecte de sang

MARDI 13 AOUT

De 16 h à 19 h

Salle des fêtes de la Ronceraie LAVEYRON

Nouveau donneurs, pensez à vous munir d'une pièce d'identité, sans laquelle vous ne pourrez être prélevé, pour votre premier don.

France Alzheimer

INFORMATION

La Halte Relais sera fermée du 29 juillet au 09 septembre.
La reprise se fera le mardi 10 septembre.
BONNE VACANCES A TOUS

Plein les yeux

L'association qui « récupère » les bouchons (plastique, liège, fer) pour aider les personnes handicapées, organise un nouveau chargement de camion le 6 août 2019 à 8 h 00.

Vous avez un peu de temps, de courage, RDV le 6 août à 7 h 30 sur le packing de la zone commerciale de Laveyron devant « POINT S » pour du co-voiturage afin de se rendre à Tain (lieu de collecte).

(Si nous sommes nombreux en 1 h 30 le camion de 13 tonnes est plein)
Vous pouvez venir avec des amis….

Pour plus d'infos contacter Sylviane GACHET au 06.73.12.93.91.

Les Amis de le Ronceraie

Les Amis de la Ronceraie convient leurs adhérents le jeudi 12 septembre à 12 h à Saint Donat à « La table de Jean Jacques » pour déguster la friture.

Inscription et règlement les mardis 20 et 27 août de 14 h à 17 h avant le 03 septembre.
Le club sera fermé du mercredi 24 juillet au lundi 19 août et reprendra le 20 août à 14 h.

Adil 26 — S'informer sur le logement et l'énergie

Le conseil habitat juridique et financier

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence du mardi au vendredi et dans la permanence la plus proche de votre domicile :

à Romans-sur-Isère à la maison de l'Habitat (36 rue de la république)
les 1er et 2ème vendredis et le 4ème vendredi de 9h30 à 11h30
(toute l'année sauf en août)

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme...

L'information sur l'énergie

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de Valence Romans Sud Rhône -Alpes, les conseillers techniques sont également à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux... vous pouvez les rencontrer à proximité de votre domicile dans une des permanences tenues dans le département.

Permanence sur rendez-vous à Romans-sur-Isère
à la maison de l'Habitat (36 rue de la république),
tous les mercredis de 13h à 17h et les 1er et les 3es vendredi de 13h à 16h

Pour prendre rendez-vous : Tél. 04 75 79 04 47

RDV possible en ligne sur la plateforme Rénov'Habitat Durable : http://renov-habitat-durable.fr/prise-de-rendez-vous/

Enedis

« Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Information Enedis

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Information coupures, accompagnement en ligne… Cette application est une boite à outils utile et intuitive.

De nombreux services pour se simplifier la vie !

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application « Enedis à mes côtés » permet d'apporter des réponses toujours plus précises et immédiates aux demandes de ses utilisateurs :

- ⇒ Le **diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité** sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent
- ⇒ Le **suivi des coupures d'électricité** liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant
- ⇒ En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la **transmission des index d'un compteur** en toute autonomie ;
- ⇒ **La mise en relation facilitée avec un conseiller** qui pourra répondre aux besoins du mobinaute;
- ⇒ Une FAQ et bien d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,…).
- ⇒ La recherche des coupures au niveau d'une commune est désormais également possible au **niveau d'une rue**.
- ⇒ Pour compléter la liste détaillée des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte zoomable/dézoomable qui trouve tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- ⇒ Le mobinaute a aussi la possibilité d'accéder à **l'historique des adresses et communes recherchées et de les ajouter à ses favoris.**

Une application gratuite disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone

C'est Pas Du Jeu !

" JEU TOUCHE DU BOIS "

L'association de jeux de société " C'est Pas du Jeu ! " annonce sa rentrée le dimanche 1er septembre 2019 en mettant les petits plateaux dans les grands !

Rendez-vous au théâtre de verdure à Laveyron de 14 h à 17 h pour profiter d'une trentaine de jeux en bois géants, tous plus amusants les uns que les autres (Puissance 4, Mikado, Korridor, mur gruyère, Quarto...).

En famille, entre petits ou entre grands, venez tester votre adresse, votre logique, votre gestion de l'espace, votre stratégie.

Entrée gratuite !

Renseignement: cestpasdujeu@outlook.fr

Club de Géologie de Laveyron

Avant la pause estivale, nous devrions nous retrouver pour une journée dans la vallée de l'Ay, profiter de la science de notre guide Patrick, avant de terminer dans le grand village de Fourany.

Quant au salon aux minéraux et fossiles du 18 et 19 janvier 2020, sa préparation est en cours et même bien avancée, avec une liste d'exposants déjà complète, et une affiche que vous pouvez découvrir dès aujourd'hui et qui sera largement distribuée.

TENNIS DE LA RONCERAIE

L'assemblée générale du TENNIS de le RONCERAIE
a eu lieu le 12 juillet.

Après le rapport moral du président Pierre NOYARET et le bilan financier les personnes présentes ont partagé le verre de l'amitié.

Le bureau a été reconduit :

Monsieur Pierre NOYARET	**président**
Madame Bernadette OGIER	**secrétaire**
Madame Claire-France de VILLELE	**trésorière**

Madame Hélène MALSERT, Messieurs Alain BESSET, Jean-Marc VERRON, Eric BESSET **membres.**

Le prix des cartes reste inchangé :

-15ans	= 8€
+15ans	= 15€
Sans emploi et étudiants	= 15€
Adultes	= 25 €
Couples	= 45 €

Les nouvelles cartes sont en vente soit au Relais des Mailles, soit à la mairie aux heures d'ouverture (dans ce cas chèque uniquement).
Les clés sont échangées contre les précédentes ou remises contre une caution de 5€ avec les nouvelles cartes.

Animation Laveyronnaise

La soirée « moules-frites » a, cette année encore, réuni de nombreuses personnes.

En prévision des orages annoncés dans la soirée, l'orchestre « LE CLUB » s'était installé dans la salle des fêtes.

Le repas a pu se dérouler dehors sous les arbres. Puis l'orage arrivant, Monsieur COQUELLE a demandé à tous de rentrer rapidement à l'abri dans la salle. Dans un parfait « timing » l'orage d'une rare violence s'est déclenché juste après.

Après cet épisode animé, la soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur jusqu'à une heure du matin.

Concert L'Engrenage rural

Le Samedi 3 août 2019, l'Engrenage Rural vous invite à une soirée concert sur les bords du Rhône, au théâtre de verdure de Laveyron.

Dès 19 h, bar et restauration sur place

Dès 20 h, nous vous invitons à découvrir trois groupes:

Babil Sabir 2 - Variété internationale - *http://babilsabir-x.party/*

Mirlès - Jazz drum n'sax - *https://mirls.bandcamp.com/releases*

RC+ - Solo de Trompette - *https://styxstep.bandcamp.com/track/solo*

Participation Libre

Plus d'infos: engrenagerural@gmail.com

L'Echappée Raid DrômArdèche

Le raid multi-sport débarque en Porte de DrômArdèche !
La première édition organisée par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche aura lieu le samedi 12 octobre à Anneyron de 10h à 19h en partenariat avec l'entreprise Lafuma.
Le principe ? Participer à des épreuves sportives de plusieurs disciplines en équipe de 2 personnes sur un parcours en pleine nature : VTT, Trail et Run and bike.

Animations et village d'exposants (bien-être et produits bio…)
Restauration toute la journée
Entrée libre

Raids
Longue Distance = 50 kms VTT + 4 kms Trail + 5 kms Run&Bike = 60 € par équipe (50 € si inscriptions avant le 31.07.19)
Moyenne Distance = 30 kms VTT + 5 kms Run&Bike = 40 € par équipe (30 € si inscriptions avant le 31.07.19)
Départ / Arrivée LAFUMA Anneyron

Renseignements :
https://www.echappee-raid-dromardeche.fr

Inscriptions :
http://chronospheres.fr/evenements/detail/LEchappee-Raid-DROMARDECHE-350?

Union Départementale des Associations Familiales de la Drôme

L'Udaf, quelles missions auprès des familles ?

- Institution créée en 1945 et présente dans chaque département pour être l'**interlocuteur des pouvoirs publics sur les politiques familiales**
- Réseau de **72 associations familiales** dans la Drôme qui interviennent dans des domaines variés : petite enfance, services aux personnes, défense du consommateur, formation, handicap, deuil, place des familles dans la société...
- **Bénévoles représentants** des familles dans différentes commissions locales ou départementales (CCAS, CAF, CPAM, commissions des usagers des établissements de santé...)
- Gestion de **services médico-sociaux** (Protection Juridique des Majeurs, Aide à la Gestion du Budget Familial, EHPAD d'Aouste sur Sye...)

Retrouvez toutes les **associations familiales de l'Udaf**, leurs missions et leurs actualités sur : **www.udaf26.fr**

Un réseau, des actions et des projets, au plus près des territoires

Co-animation du **Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents** (REAAP) avec la CAF et le Département

Animation du **Pôle ressources « Parentalité et numérique »** pour mutualiser des outils sur les bons usages du numérique

Co-animation du **dispositif « Lire et faire lire »** avec la Ligue de l'Enseignement

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
N° Vert : 0 805 141 005

Nos principaux partenaires

2 rue La Pérouse
26 000 Valence
04 75 78 20 01 - actionfamiliale@udaf26.urof.fr

Annuaire des associations membre de l'Udaf 26 disponible en mairie

Assainissement - Transfert de la compétence Réseaux d'eaux usées à la Communauté de communes au 1er janvier 2020 – modalités financières du transfert et convention entre la Communauté de communes et la commune

Rappel du contexte
La Communauté de communes Porte de DrômArdèche est compétente en matière de traitement des eaux usées et d'assainissement non collectif. La commune est compétente en matière de réseaux d'assainissement.
La loi d'août 2018, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de communes, impose le transfert de la compétence assainissement collectif complète au 1er janvier 2020.
La compétence réseaux d'assainissement doit donc être transférée à la Communauté de communes à partir du 1er janvier 20
Pour mettre en œuvre les principes et modalités de transfert, une convention bipartite entre la commune et la Communauté de communes est donc proposée aux communes.

Il est proposé au Conseil :

- de valider la programmation de travaux sur 10 ans telle que présentée dans la convention
- de valider les principes de modalités financières de transfert de la compétence Réseaux d'eaux usées tels présentés dans la présente délibération et détaillés dans la convention
- de décider de verser le fonds de concours en une fois au moment du transfert sur la base des montants estimatifs
- d'autoriser le Maire à signer cette convention avec la Communauté de communes
- d'autoriser le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision

DELIBERATION : Le conseil municipal regrette que le conseil communautaire n'ait pas retenu la proposition la plus favorable aux concitoyens, choix qui aurait permis à la communauté de communes d'emprunter moins. Le conseil municipal accepte à l'unanimité par esprit communautaire.

Assainissement collectif – Diagnostic obligatoire en cas de vente

Considérant que la lutte contre la pollution des milieux naturels passe par la lutte contre le déversement des eaux usées dans les caniveaux, fossés et réseaux d'eaux pluviales
Considérant que les eaux usées et les eaux pluviales doivent être recueillies dans des réseaux de collecte distincts
Considérant que les usagers ont l'obligation de veiller aux raccordements et à la séparation de leurs branchements d'eaux pluviales et d'eaux usées

- d'instaurer un diagnostic obligatoire du raccordement au réseau d'assainissement collectif, en cas de mutation d'un bien immobilier.
- de préciser que ce diagnostic doit être réalisé par VEOLIA, signataire du contrat d'affermage.
- de préciser que le coût de ce diagnostic est à la charge du propriétaire vendeur.
- de réaliser les travaux si nécessaire dans les 2 ans qui suivent l'acquisition
- de charger Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

Il est proposé au Conseil

DELIBERATION : Le conseil municipal rejette à la majorité ce diagnostic obligatoire.

Demande de subvention – Aire multimodale – Conseil Départemental – Conseil Régional – Communauté de communes

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal le projet d'aire multimodale et de cheminement piétonnier.

Le coût total des travaux prévus, de la maitrise d'œuvre et études effectuées s'élève à 189 427 € HT.

Monsieur le Maire indique que nous pouvons solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental, du Conseil Général et de la Communauté de communes.

Monsieur le Maire présente le plan de financement :

Coût total des travaux :	189 427 €
Subvention Conseil Départemental 21,25 % :	40 254 €
Subvention Région 25 %	47 357 €
Subvention Communauté de communes 17 % :	17 308 €
Reste à charge	
Autofinancement de la commune :	84 508 €

Il est proposé au Conseil :

- de réaliser et de financer les travaux, dont le montant s'élève à 189 427 € HT, situés à LAVEYRON,
- de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental, du Conseil Général et de la Communauté de communes.
- de s'engager à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,

Demande de subvention – Signalisation horizontale et miroirs au titre des amendes de police – Conseil Départemental

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de refaire des passages piétons et la signalisation au sol à : Font Barthelas, Les Chênes, RD122 en agglomération, Le Recoin, et sur les parkings la Mariette, la Rayonnière, le cimetière, le Verger des Mailles, la Paradisière et d'installer des miroirs à l'école et Chemin des sources pour plus de sécurité.

Le coût total des devis s'élève à 3 208 € HT.

Monsieur le Maire indique que nous pouvons solliciter une aide financière auprès du département au titre des amendes de police.

Il est proposé au Conseil :

- d'acheter les éléments nécessaires pour la signalisation au sol et les miroirs, dont le montant s'élève à 3 208 € HT,
- de solliciter le soutien financier le plus haut possible du Département,
- de s'engager à réaliser les travaux,

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Location salle Monet – Non restitution du chèque de caution non-respect du règlement.

Vu le règlement de la salle Monet,
Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 13 juin 2016 et 25 juin 2018 fixant le montant des cautions et le règlement d'utilisation de la salle Monet de LAVEYRON,

Il expose au Conseil que la Salle Monet a été réservée pour le week-end du 1 au 2 juin par une habitante de Laveyron et que les utilisateurs n'ont pas respecté le règlement (non-respect du règlement : des voitures ont fait du gymkhana sur la pelouse devant la salle).

Il est proposé au Conseil :
- de ne pas restituer le chèque de caution de 300 euros pour non-respect du règlement d'utilisation de la salle,
- d'autoriser Mr le Maire à procéder aux formalités pour l'encaissement du chèque

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Dénomination école primaire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 3 juillet 2017 qui a nommé une école maternelle et école élémentaire alors que la commune de Laveyron a une école primaire.
Donc l'école de Laveyron est une école primaire (regroupant l'école maternelle et l'école élémentaire). Il est opportun de lui donner un nom.
Suite à plusieurs discussions avec le personnel enseignant et les élèves de l'école, ces derniers ont proposé un nom. Il s'agit de : « Ecole primaire des Bords du Rhône ».
Monsieur le Maire propose donc de nommer l'école primaire de Laveyron : « Ecole des Bords du Rhône ».

Il est proposé au Conseil :
- de nommer l'école primaire : « Ecole primaire des Bords du Rhône »

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Bail logement 102, Impasse de la Tuilerie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les travaux concernant la construction d'un nouveau logement. Les travaux se terminant en juillet. Le bail sera établi à compter du 1er Août.Compte tenu des travaux et du chantier en cours, il est proposé au Conseil de dispenser le preneur du futur logement du versement du 1er loyer : mois d'Août.

Il est proposé au Conseil :
- d'accepter de dispenser le preneur du futur logement du versement du 1er loyer : mois d'Août. Le premier loyer demandé sera celui du mois de septembre.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Divers

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le problème d'ouverture de la Ressourcerie sur la commune de façon illégale. Les gérants ont déposé un dossier d'Autorisation de Travaux le 03 mai 2019, déclaré incomplet le 10 mai 2019 et le 4 juin 2019.

A ce jour, nous n'avons reçu aucun document complémentaire. Ils ont repris les locaux d'un précédent Etablissement Recevant du Public relevant de la 3ème catégorie, fermé par arrêté du 17 mai 2017. De ce fait, ils n'ont pas le droit d'ouvrir la ressourcerie au public sans nouvel agrément.

La commission de sécurité du 28 mai 2019 est passée afin de faire un audit et leur a fait remarquer tous les travaux à effectuer pour être en conformité.

Le Conseil Municipal invite Monsieur le Maire à faire un courrier de mise en demeure de mettre en conformité leur établissement avant le 31 juillet, faute de quoi il serait amené à prononcer la fermeture de cet établissement en application de l'article R123-52 du code de la construction et de l'habitation.

Le courrier sera donc envoyé le 11 juillet à Tremplin Horizon.

La séance est clôturée à 21 h 28.